

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 11 juin à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme ANGELINI Nathalie.

Présents (13) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, LIMONGI André, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, RAFFALLI Muriel, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie, SOULLARD Patricia.

Absents (10) : CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : PACO dos SANTOS Sandrine donne pouvoir à CASTELLI Yannick.
CERVETTI Michel donne pouvoir à ANGELINI Nathalie

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en Exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 11 juin 2025	Convocation le 05 juin 2025
---------------------------------	------------------------	--	------------------------	-----------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Objet – **Subventions aux associations pour l'année 2025**

Madame Sylviane GANDOIN, adjointe déléguée fait lecture du rapport de la commission communale associative et scolaire concernant le montant des subventions susceptibles d'être allouées aux associations pour l'année 2025.

Où l'exposé, le Conseil Municipal :

Art 1 : Décide d'octroyer au titre du budget 2025 des subventions aux associations dont le montant est réparti comme suit :

Tennis Club de Folelli	11 000 €	Protection animale et nature	2 000 €
SNSM Taverna	500 €	Dojo Club de Folelli	800 €
Ass. Sportive de la CASINCA	27 000 €	I Chjassi Antichi	6 000 €
A.S.C.A.P.	2 000 €	Rugby Club Lucciana	800 €
Risurgenza	500 €	Croix Rouge Antenne Folelli	4 000 €
A.F.M. Téléthon 2B	200 €	Jeunesses musicales méditerranée	2 000 €
Ass familiale du Fium'altu	17 000 €	Art Sport et Création	1 500 €
Vescovato Casinca Basket	2 000 €	Cygne noir association	800 €
Restauration Eglises de Penta	1 000 €	Halte-garderie "L'Avvene"	20 000 €
Cani Club Corse	300 €	Inseme	500 €
L'Aparte	218 €	Pent'art Expression	2 500 €
ADAPEI - L'éveil	800 €	Ligue Corse d'Echec	1500 €
MAM A Casuccia Zitellina	2 300 €	Foyer socio- éducatif du collège de la Casinca	5 000 €
Association sportive du collège de la Casinca	1 500 €	Ass des professionnels de santé de la future maison de la santé	500 €
TOTAL			114 218 €

N'ont pas participé au vote : Enzo Ottolenghi pour l'association I Chjassu Antich - Sylviane Gandoim et Yannick Castelli pour l'Association Familiale du Fiumalto - Nathalie Angelini pour l'AS Casinca - Dominique Mitridati pour l'association Vescovato Casinca Basket.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 11 juin 2025

Le Maire
Yannick CASTELLI

